



*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Le Puy-en-Velay, le 16/12/25

Monsieur le Maire

Par courrier du 13 Octobre 2025, vous nous avez sollicité pour avis sur une procédure d'évolution de votre document de planification.

Vous trouverez ci-après l'avis de la CDPENAF en date 28 novembre 2025 ainsi que des observations sur le dossier de modification du PLU de Dunières.

Servitudes :

La servitude PT1 autour de la station herzienne de Montfaucon-en-Velay a été supprimée (Arrêté du 1er mars 2021). Vous trouverez ci joint, le plan et le tableau des servitudes corrigés.

Fichier archive pour publication du PLU après approbation de la modification :

Les fichiers suivants, inclus dans l'archive 43087_PLU_20230131 publiée sur le géoportail de l'urbanisme, comprennent des erreurs :

Cela concerne les tables : 43087_PRESCRIPTION_PCT_20230131 ;
43087_PRESCRIPTION_SURF_20230131 ; 43087_ZONE_URBA_20230131 ;
43087_INFO_SURF_20230131 ; 43087_PRESCRIPTION_LIN_20230131.

Dans l'attribut « NOMFICH » on trouve une référence à un fichier avec un code INSEE différent du code INSEE communal (exemple : « 43078_reglement_20230131.pdf#page=151- »).

Des erreurs similaires sont constatées dans les fichiers des pièces écrites, répertoire « 3_Reglement » : 43078_reglement_20230131 et suivants .

Ces erreurs doivent être corrigées par votre bureau d'études avant la publication du PLU modifié sur le géoportail de l'urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le chargé d'études

P. GAILLARD

**Monsieur Pierre DURIEUX
Maire de Dunières
2, Place de l'Hôtel de Ville
43220 Dunières**

P.J. : Avis de la CDPENAF
Tableau des servitudes
Plan des servitudes